

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Cette formation permet aux participants :

- D'apprécier les enjeux des évolutions législatives récentes
- De comprendre la mise en place, le fonctionnement et l'organisation du CSE
- De connaître et de maîtriser les missions du CSE
- De gérer les moyens d'action du CSE
- De valider ses pratiques professionnelles

PROGRAMME :

- Rappel des évolutions législatives récentes
- Mise en place du CSE et enjeux des élections
- Composition du CSE
- Participants aux réunions
- Fonctionnement et organisation du CSE
- Budgets du CSE: mécanismes de base de la comptabilité des CSE
- Attributions sociales du CSE (activités sociales et culturelles)
- Réclamations
- Attributions économiques et SSCT du CSE

PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS :

- Membres du CSE et responsables syndicaux
- Maximum 12 personnes
- Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis.

DURÉE :

- 1, 2 ou 3 jours (7h par jour)

FORMATEUR :

- Juriste et formateur spécialisé en droit social, relations sociales et droit de la sécurité sociale disposant d'une expérience de plus de 15 ans auprès des représentants du personnel et des organisations syndicales. Pragmatique, ayant travaillé dans plusieurs cabinets d'avocats et d'experts-comptables.